J	Lund	i I	Mard	Mardi Mercredi			<u>és sportives ASCCV</u>		Vendredi		Dimenska 0 !	vacances	vacances
	Gymnase 1			Gymnase 2	Gymnase 1	Gymnase 2	Gymnase 1 Gymnase 2	Gymnase 1	Gymnase 2	Samedi	Dimanche & jours fériés	de la Toussaint,	de Noël, d'été
00 à 8:15 15 à 8:30 80 à 8:45 15 à 9:00	atelier Yoga 8h/9h	Activités Libres 8h/9h	atelier Yoga 8h/9h	Fitness Musculation 8h/9h	atelier Yoga 8h/9h	Activités Libres 8h/9h		atelier Yoga 8h/9h	Activités Libres 8h/9h			d'hiver et Pâques	et 1er mai
00 à 9:15 5 à 9:30 80 à 9:45 5 à 10:30 10 à 10:15 15 à 10:30 80 à 10:45 15 à 11:30 80 à 11:45 15 à 12:00 100 à 12:15 15 à 12:30	Direction des études chorégraphiques		Direction des études chorégraphiques		Direction des études chorégraphiques		Direction des études chorégraphiques	Direction des études chorégraphiques		Activités Libres 9h / 20h	Activités Libres 9h / 20h	Activités Libres 9h / 20h	
0 à 12:45 5 à 13:00 0 à 13:15	Gym Pilates 12h15-13h: Déb Activités Libres		Danse Jazz Selon planning	Chorale du conservatoire Selon planning	Danse Folk Selon planning	Activités Libres	Yoga 12h15/13h45	Gym entière Réveil corporel 12h15/13h45					Activités suspendue durant les
5 à 13:30 30 à 13:45	13h-13h45: Interm	3h-13h45: Interm 12h15/13h45		12h15/13h45 12h30/13h30		12h15/13h45							vacances scolaires
15 à 14:00 10 à 14:15 15 à 14:30 80 à 14:45 15 à 15:00 10 à 15:15 15 à 15:30 80 à 15:45 15 à 16:00 10 à 16:15	Direction des études Chorégraphiques		Direction des études Chorégraphiques		Direction des études chorégraphiques		Direction des études chorégraphiques	Direction des études chorégraphiques					de Noël et d et le 1er m
à 16:30 à 16:45 à 17:00 à 17:15							Direction des etudes choregraphiques						
5 à 17:30 0 à 17:45 5 à 18:00 0 à 18:15 5 à 18:30 0 à 18:45 5 à 19:00			Activités libres		Activités libres								
0 à 19:15 5 à 19:30 0 à 19:45 5 à 20:00 0 à 20:15 5 à 20:30 0 à 20:45 5 à 21:00	Activités libres		Activités libres		Activités libres		Activités libres	Activités libres					

IMPORTANT: SE REFERER AU REGLEMENT DE L'ASCCV POUR LES MODALITES D'ACCES AU GYMNASE (affiché au gymnase et sur demande auprès d'un membre de l'ASCCV)

L'accès aux machines de musculation en mezzanine dans les gymnases 1 & 2 se fait sur les plages "Activités libres"